



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 juin 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 18 juin 2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 juillet 2007

**Aménagement du site 'Les Usines Marot' - Convention de mise à
disposition des services de la Ville pour une assistance à la
désignation de la maîtrise d'oeuvre pour le Syndicat des Eaux
Vivier**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc
DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Paul SAMOYAU - M. Robert PLANTECOTE
- M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme
Nicole GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Annie COUTUREAU - Mme
Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - M. Bernard JOURDAIN - Mme
Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle GANDILLON - M. Yannick TARDY - Mme
Catherine REYSSAT - M. Joël RENOUX - M. Alain GARCIA - M. Marc THEBAULT -
M. Jean-Louis EPPLIN - M. Stéphane TRONEL - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme
Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance :

Excusés ayant donné pouvoir :

- Rodolphe CHALLET donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Amaury BREUILLE donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Jeanine BIMES donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Catherine REYSSAT
- Elsie COLAS donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Bernard JOURDAIN
- Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Gérard NEBAS

Excusés :

Conseillers :

M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - Mlle Karen NALEM - Mme Catherine
DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Claudie LAROCHE - Mme Michelle LE
FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 juin 2007

DELIBERATION D20070244

désignation de la maîtrise d'oeuvre pour le Syndicat des Eaux Vivier

Monsieur le Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,

Par délibération en date du 22 décembre 2006, la Ville de Niort a adhéré au Syndicat des Eaux du Vivier (S.E.V.), producteur et distributeur d'eau potable sur les communes de Coulon, Magné, Bessines et Niort.

Celui-ci souhaite rassembler sur le site « *des Usines Marot* » les activités d'exploitation et de production. Ces dernières y étant déjà présentes.

C'est ainsi que seront transférées les équipes d'exploitation comprenant une vingtaine d'agents, les matériels et matériaux correspondants. S'y ajoutera la cellule technique des études aujourd'hui implantée à l'Hôtel Administratif.

Une partie des usines Marot, vétuste, est en cours de démolition. Il s'agit donc de se réapproprier la partie restante des bâtiments en les valorisant au travers de cette activité seule admise sur le site compte tenu des périmètres de protection.

A cette fin, un programme a été défini par le Syndicat des Eaux du Vivier. Il convient dès lors de désigner une maîtrise d'oeuvre au travers d'une consultation.

Le Syndicat ne disposant pas de toutes les compétences en la matière a sollicité une mise à disposition des services de la Ville de Niort pour l'aider jusqu'à la désignation de cette Maîtrise d'Oeuvre.

Il est nécessaire de formaliser cette assistance par une convention décrivant les rôles respectifs du Syndicat, Maître d'Ouvrage, et de la Ville, assistant au Maître d'Ouvrage.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention ci-annexée, à souscrire avec le Syndicat des Eaux du Vivier en vue d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet d'aménagement des anciennes usines Marot.
- Autoriser Monsieur le Maire à signer la convention correspondante avec le Syndicat des Eaux du Vivier.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	8

Le Maire de Niort

Signé

Alain BAUDIN